

**[Texte]**

The process we are engaged in with New Brunswick, I think, could be described as one of negotiating formal membership links. I was at their council meeting in January. They have been observers at several of our council meetings. We are discussing the means of formal affiliation. That will be the last province to really join us.

I think it is important that you understand that we only have one member organization in each province, but that member organization is obligated by their membership in COPOH to best represent all the disabled people in that province, including those that are affiliated and not affiliated with their organizational structure.

So we find our member organizations holding open public forums, which are advertised in the papers and on radio, when they form policy for application, both at the provincial and the national level through COPOH.

We are a self-help, cross-disability organization. Primarily, we have been involved in self-representation, which is a very primary, basic form of self-help, before being able to—an example might be that a baby must represent itself by crying out before it can learn to help itself in any other way.

We have been representing ourselves and that has been a very important function. We are largely structured to represent ourselves. We adhere to certain democratic principles, which are not that dissimilar from the principles that govern Parliament itself.

Our structure is also paralleling Canadian democratic governmental structures, inasmuch as we have local groups that interface with local governments, provincial groups that deal with provincial jurisdiction areas and the national COPOH body, which deals with national policy.

Our organization functions primarily through its national council, which is made up of two delegates from each provincial member organization. When these 20 people plus one chairperson sit together, they represent a full membership meeting and they make policy.

We strive, however, to reach down farther in making our national policy by having open national forums. Again, these are widely advertised and anyone is welcome to come and express his views and policy positions.

To try to ascertain or to try to ensure that various regions of Quebec are well represented at these forums, we subsidize the participation of disabled people from the various provinces on a formula which is influenced by the population distribution in Canada, i.e., P.E.I. would have several people subsidized to such a national forum, Quebec and Ontario would have the larger numbers.

Our objectives or goals can clearly be identified in eight points:

**[Traduction]**

On peut dire, à propos du Nouveau-Brunswick, que nous cherchons à négocier une affiliation officielle. C'est pourquoi je me suis rendu à la réunion de leur conseil au mois de janvier dernier, et qu'ils ont eux-mêmes envoyé des observateurs à plusieurs des réunions de notre conseil. Une fois que le Nouveau-Brunswick aura officiellement adhéré, notre coalition sera au complet.

Je tiens à souligner que, même si nous n'avons qu'un seul organisme affilié dans chaque province, ce dernier doit s'efforcer, en tant que membre de COPOH, de représenter au mieux tous les handicapés de sa province, qu'ils soient ou non affiliés à cette organisation.

Nos affiliés tiennent des réunions publiques, lesquelles sont annoncées dans les journaux et à la radio. Au cours de ces réunions, ils élaborent des politiques dont COPOH est chargé d'assurer la promotion, au niveau provincial et national.

Nous sommes une organisation de consommateurs à invalidités diverses orientée vers l'auto-suffisance. Nous insistons, depuis toujours, sur l'auto-représentativité, qui est une forme élémentaire d'auto-suffisance; à titre d'exemple, je dirai qu'un bébé doit assurer sa représentation en apprenant à crier, avant de devenir auto-suffisant dans quelque domaine que ce soit.

Nous avons donc assuré notre propre représentation, et c'est là une fonction très importante. Nous avons édifié à cette fin une structure basée sur certains principes démocratiques, qui rappellent d'ailleurs fortement ceux de votre Parlement.

Notre organisation est également calquée sur les structures gouvernementales du pays, puisque nos sections locales correspondent aux administrations locales, que nos organisations provinciales traitent avec les autorités provinciales et que COPOH, en tant qu'organisme national, négocie les politiques applicables à l'échelle du pays.

Le principal organe de COPOH est le conseil national, composé de deux représentants de chaque organisation provinciale. Lorsque ses 20 délégués siègent sous la direction du président national, ils constituent l'organe de COPOH habilité à élaborer des politiques.

Cela dit, nous essayons d'associer la base à l'élaboration de notre politique nationale, et c'est pourquoi nous tenons des tribunes publiques auxquelles nous réservons une large publicité et auxquelles tous les intéressés sont invités à participer activement.

Afin de veiller à ce que les différentes régions, du Québec notamment, soient équitablement représentées lors de ces tribunes, nous avons un barème de subventions déterminé par la répartition géographique de la population au Canada, si bien que, lorsque nous tenons une réunion nationale, plusieurs délégués de l'Île-du-Prince-Édouard bénéficient de subventions de déplacement, mais aussi, et surtout, les provinces du Québec et de l'Ontario.

Nous avons exprimé nos objectifs dans un programme en huit points: